

# Perspectives économiques 2022-2027 de février 2022

Le Bureau fédéral du Plan a élaboré des perspectives économiques jusqu'en 2027 dans la foulée du Budget économique 2022 publié le 17 février. Ces perspectives ne tiennent compte que des mesures dont les modalités d'application étaient connues avec suffisamment de précision au 11 février 2022. La réforme du marché du travail annoncée le 15 février n'a donc pas été prise en compte.

La croissance de l'économie belge devrait s'établir à 3,0 % en 2022, avant de ralentir à 1,9 % en 2023 et à 1,3 % en moyenne au cours de la période 2024-2027. Cette croissance s'accompagne d'une hausse de l'emploi de 238 000 personnes sur la période 2022-2027, ce qui permet au taux d'emploi de grimper de 70,5 % en 2021 à 72,9 % en 2027. L'inflation passerait de 5,5 % en 2022 à 1,1 % en 2023, parallèlement au recul des prix de l'énergie, puis remonterait progressivement pour atteindre 1,6 %. Le déficit public est estimé à 4,2 % du PIB en 2022 et oscillerait, à politique inchangée, autour de ce niveau par la suite. La dette publique atteindrait un peu plus de 110 % du PIB à moyen terme.

## Une normalisation progressive de la croissance économique

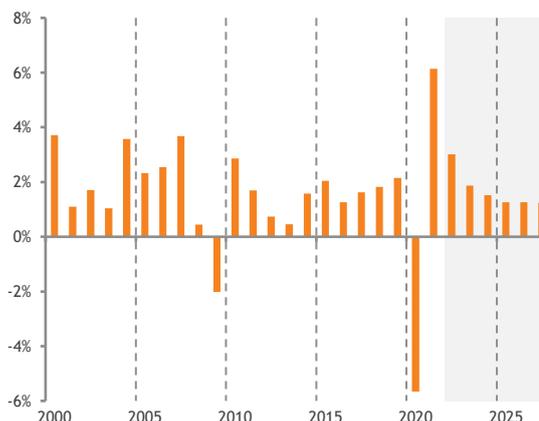
Après s'être contractée de 6,5 % en 2020, l'activité économique de la zone euro s'est redressée de 5,2 % en 2021. Le mouvement de rattrapage s'estompe dans le courant des années 2022 et 2023 mais une croissance encore robuste de, respectivement, 4,0 % et 2,5 % est attendue, soutenue également par les programmes de relance des États membres. La croissance du PIB de la zone euro devrait atteindre 1,6 % en 2024 et se normaliser à 1,4 % au cours de la période 2025-2027.

En 2021, l'économie belge a enregistré une croissance de 6,1 %. La reprise a été soutenue par pratiquement toutes les composantes de la demande. En 2022, la croissance du PIB devrait être encore assez solide, atteignant 3,0 %, avec la consommation des particuliers comme principal moteur. La croissance devrait poursuivre son ralentissement pour s'établir à 1,9 % en 2023, malgré l'accélération temporaire de la croissance des investissements. Pour la période 2024-2027, une croissance du PIB de l'ordre de 1,3 % par an en moyenne est attendue, avec un profil légèrement décroissant (de 1,5 % en 2024 à 1,2 % en 2027).

Les exportations belges ont rebondi en 2021 et devraient encore profiter en 2022 et 2023 de la poursuite du redressement, certes moins prononcé, de la demande provenant des partenaires commerciaux. À partir de 2024, les exportations renouent avec une trajectoire de croissance plus faible mais stable.

La consommation des particuliers s'est redressée de 6,3 % en 2021 et devrait poursuivre son rattrapage cette année, avec une croissance en volume de 5,9 %. Cela permettrait au taux d'épargne des ménages de renouer avec un niveau (11,6 %) proche de celui prévalant avant la crise sanitaire, et ce après avoir grimpé à 20,2 % en 2020. En 2023 et 2024, la croissance de la consommation devrait ralentir à, respectivement, 1,9 % et 1,8 %. Elle resterait néanmoins supérieure à sa valeur tendancielle, sous l'impulsion d'une forte augmentation du revenu disponible réel, surtout en 2023 (2,9 %). Cette année-là, l'indexation des salaires et des prestations sociales serait largement supérieure à l'inflation qui est alors en net repli. À partir de 2025, la progression de la consommation des particuliers devrait être davantage en ligne avec celle du revenu disponible réel et perdre en dynamisme.

PIB en volume  
taux de croissance en pour cent



Les investissements des entreprises ont rebondi en 2021, affichant une croissance en volume de 9,2 %, et devraient continuer à augmenter en 2022 et 2023 de, respectivement, 1,7 % et 3,6 %. Ils sont soutenus par les bonnes perspectives de demande, les plans de relance et le contexte de taux d'intérêt qui demeure favorable. Ces facteurs sont moins porteurs durant la seconde moitié de la période de projection, ce qui ralentit la croissance des investissements. Les investissements des ménages (en logements) ont aussi opéré un important mouvement de rattrapage en 2021, augmentant de 10,5 %. Ils devraient encore progresser de 3,8 % cette année en raison, notamment, des travaux de reconstruction suite aux inondations de l'été dernier. Par la suite, ils augmentent encore légèrement. Les investissements publics ont enregistré, en 2021, une forte croissance en volume (10,5 %). Au cours de la période 2022-2024, ils devraient continuer d'augmenter, portés par les plans de relance, les investissements de la Défense nationale et les investissements des pouvoirs locaux à l'approche des élections communales. À partir de 2025, l'impact de ces facteurs s'estompe et les investissements publics diminuent.

### Après des fluctuations liées aux prix de l'énergie, l'inflation devrait converger vers 1,6 %

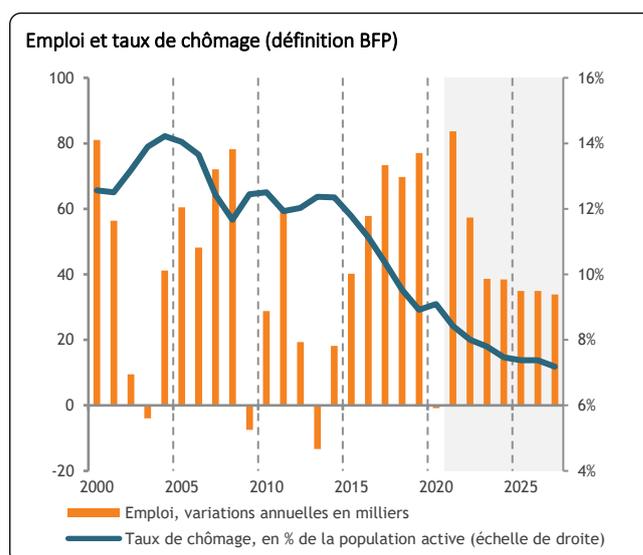
En 2022, l'inflation particulièrement élevée (5,5 %) s'explique non seulement par la hausse des prix de l'énergie, mais également par l'augmentation de l'inflation sous-jacente. Des problèmes d'approvisionnement et la hausse de prix de certaines matières premières alimentaires en sont les causes principales. Les effets de second tour jouent également un rôle : l'inflation élevée entraîne une hausse des salaires qui, à son tour, se répercute sur les prix à la consommation. Ces effets de second tour resteraient toutefois sous contrôle. L'inflation sous-jacente devrait atteindre un pic dans le courant de l'année 2022, puis diminuer lentement avec la disparition progressive des problèmes dans les chaînes d'approvisionnement.

En 2023 et 2024, l'inflation devrait retomber à, respectivement, 1,1 % et 1,2 %, étant donné la baisse des prix de l'énergie prise en compte pour ces deux années. Par la suite, l'évolution de tous les prix devrait se normaliser et l'inflation devrait progressivement remonter, pour atteindre 1,6 % à la fin de la période de projection.

### Le marché du travail s'est rétabli remarquablement vite du choc du coronavirus ; le taux d'emploi progresse jusqu'à 72,9 % en 2027

L'emploi a fortement chuté juste après l'éclatement de la crise du coronavirus mais a, depuis, opéré un important mouvement de rattrapage. Par conséquent, l'emploi a enregistré une progression exceptionnelle en 2021 (de 84 000 personnes) et devrait encore augmenter de 57 000 personnes cette année. La population active devrait également croître sensiblement cette année (de 37 000 personnes), soutenue par la poursuite de la remontée des taux d'activité chez les jeunes. Le chômage administratif baisse en 2022 (20 000 personnes), et ce pour la deuxième année consécutive ; le taux de chômage s'établit à 8,0 %. D'un point de vue macroéconomique, la période de crise sanitaire a donc causé peu de dommages au marché du travail.

Après ce mouvement de rattrapage, l'emploi évolue à un rythme moins soutenu. Au cours de la période 2023-2024, il progresserait ainsi de 39 000 personnes par an en moyenne. Le chômage continuerait de reculer (de 13 000 personnes par an en moyenne), dès lors que l'augmentation de la population active ralentit elle aussi (passant à +26 000 personnes par an en moyenne).



Au cours de la période 2025-2027, la croissance de l'activité dans le secteur marchand ralentit encore quelque peu, et, partant, la croissance de l'emploi fléchit à +35 000 personnes par an en moyenne. La croissance de la productivité dans le secteur marchand est stable durant cette période (0,7 % par an), en ligne avec la croissance



réelle des coûts du travail. La progression de la population active s'accélère (jusqu'à +31 000 personnes par an en moyenne) suite au relèvement de l'âge légal de la retraite à 66 ans. Le recul du chômage devient moins marqué durant cette période (-3 000 personnes par an). Le taux de chômage devrait s'élever à 7,2 % en 2027.

Sur l'ensemble de la période 2022-2027, l'emploi gagne 238 000 personnes. Le taux d'emploi des 20-64 ans (définition EFT) est en constante augmentation et passe de 70,5 % en 2021 à 72,9 % en 2027.

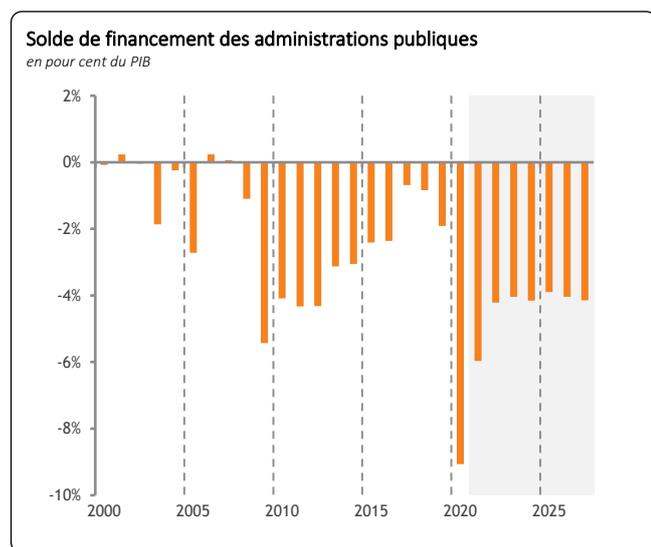
### Un déficit public persistant, de l'ordre de 4 % du PIB à moyen terme

Le déficit public est estimé à 6,0 % du PIB en 2021, venant de 9,1 % en 2020. La croissance des recettes fiscales a été plus forte que prévu, de sorte que le déficit en 2021 s'avère moindre qu'escompté. En 2022, le déficit recule encore à 4,2 % du PIB vu la consolidation de la reprise économique et l'estompement des coûts liés à la crise sanitaire, et malgré l'impact de l'inflation sur les dépenses publiques. Dans les cinq années suivantes (2023-2027), le déficit se stabilise à environ 4 % du PIB à politique inchangée. Il s'agit d'un niveau élevé, comparativement aux déficits des années précédant la crise sanitaire.

taux d'intérêt, mettra fin à trois décennies de baisse ininterrompue du poids des charges d'intérêts dans le total des dépenses publiques.

La crise sanitaire a grevé les finances de tous les niveaux de pouvoir. En sortie de crise et à moyen terme, la plus grande partie du déficit reste logée dans l'entité I (pouvoir fédéral et la sécurité sociale). Toutefois, les déficits des différentes entités fédérées restent plus élevés qu'avant la crise, à l'exception de la Communauté flamande qui est en bonne voie de rétablir son équilibre budgétaire à un horizon de cinq ans. Le déficit de la Région wallonne recule également mais reste non négligeable. La Communauté française et la Région de Bruxelles-Capitale n'enregistreraient plus de réduction de leur déficit après 2022.

*Les présentes perspectives constituent une contribution à la préparation du nouveau Programme de stabilité et du nouveau Programme national de réforme. Les paramètres macroéconomiques ont été approuvés par le Conseil d'administration de l'Institut des Comptes nationaux. Le compte des administrations publiques relève toutefois de la seule responsabilité du Bureau fédéral du Plan.*



La forte croissance du PIB nominal en 2021 et 2022 permet à l'endettement public de se réduire, passant de 112,8 % du PIB en 2020 à 106,3 % en 2022. Toutefois, il repart à la hausse en 2023 vu les déficits élevés et la normalisation de la croissance économique et de l'inflation. À l'horizon 2027, le taux d'endettement retrouverait son niveau de l'année de crise 2020. Une telle évolution, combinée à la remontée des



### Chiffres clés pour l'économie belge

Pourcentages de variation en volume sauf indication contraire

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Dépenses de consommation finale des particuliers	-8,2	6,3	5,9	1,9	1,8	1,4	1,4	1,4
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	0,2	4,2	1,3	0,6	1,1	1,4	1,4	1,3
Formation brute de capital fixe	-6,2	9,6	2,6	3,5	1,7	0,4	1,1	0,8
Dépenses nationales totales	-6,1	5,7	3,5	2,0	1,6	1,2	1,4	1,2
Exportations de biens et services	-5,5	9,0	5,2	3,9	3,1	3,1	3,3	3,1
Importations de biens et services	-5,9	8,5	5,9	4,0	3,2	3,0	3,4	3,0
Exportations nettes (contribution à la croissance)	0,4	0,5	-0,5	-0,1	-0,1	0,1	-0,1	0,0
Produit intérieur brut	-5,7	6,1	3,0	1,9	1,5	1,3	1,3	1,2
Indice national des prix à la consommation	0,7	2,4	5,5	1,1	1,2	1,5	1,6	1,6
Revenu disponible réel des particuliers	0,9	0,3	1,2	2,9	1,9	1,1	1,4	1,3
Taux d'épargne des particuliers (en % du revenu disponible)	20,2	15,5	11,6	12,4	12,4	12,1	12,1	12,1
Emploi intérieur (variation annuelle moyenne, en milliers)	-0,8	83,7	57,3	38,6	38,5	34,9	34,9	33,8
Taux d'emploi (20-64 ans ; définition EFT)	70,0	70,5	71,2	71,6	72,1	72,4	72,6	72,9
Taux de chômage (définition BFP, en pour cent de la population active)	9,1	8,4	8,0	7,8	7,5	7,4	7,4	7,2
Solde de financement des administrations publiques (en pour cent du PIB)	-9,1	-6,0	-4,2	-4,0	-4,2	-3,9	-4,0	-4,1
Dette publique brute (en pour cent du PIB)	112,8	108,9	106,3	107,5	109,0	110,6	112,0	113,5